



Communiqué de presse

Pour publication immédiate

**LA COMMISSION D'ENQUÊTE CHARBONNEAU
« UNE OPÉRATION SOMNIFÈRE »**

Montréal, le jeudi 20 octobre 2011 – L'annonce d'une commission d'enquête à huit clos sans pouvoir de contrainte et sans immunité pour d'éventuels témoins volontaires n'est rien d'autre qu'une opération somnifère du gouvernement Charest. Le premier ministre a beau prétendre qu'il est disposé à témoigner volontairement, cette affirmation n'est qu'une mascarade. Tout le monde sait très bien que s'il y a un financement obscur du Parti libéral, les enveloppes brunes ne passent pas par les mains du premier ministre. Cependant, les véritables argentiers du Parti libéral ne pouvant être contraints à témoigner, rien de concret ne sortirait de la commission d'enquête. Comme plusieurs l'ont souligné, croyez-vous que sans immunité et sans en être obligé, un individu quelconque ira témoigner contre le Parti libéral ou encore pire contre les bonzes du crime organisé ?

À titre de directeur des TCA-Québec et vice-président de la FTQ, je ne peux que dénoncer la commission d'enquête Charbonneau. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que cette commission n'est rien d'autre qu'une opération visant à endormir la population. Ce qui me pousse à cette conviction est la durée du mandat de la commission. La juge Charbonneau devra rendre son rapport dans deux ans, donc après le prochain rendez-vous électoral au Québec. Je ne crois pas à une simple coïncidence.

- 30-

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec-FTQ)

Jean-Pierre Fortin, directeur québécois - 514 389-4911